

DEMANDE DE COORDINATION DE FRÉQUENCES CCFQ



Radio Amateur du Québec inc.
4545, Ave Pierre-de-Coubertin
Montréal Qc H1V 0B2
courriel: admin@raqi.ca
admin@ccfq.ca

Demande de coordonner une fréquence

- Renouvellement
- Nouvelle demande
- Modification

Indicatif du répéteur

No de référence (pour modification du répéteur existant)

La coordination de fréquences a pour but d'assurer, autant que faire ce peut, une utilisation efficace et rationnelle des fréquences radio mises à la disposition des radioamateurs à partir du 10 mètres, VHF, UHF et fréquences supérieures. Elle vise également à assurer la protection des fréquences assignées et utilisées dans des zones de coordinations contigües à la province et celles également situées sur le territoire de la province de Québec.

Les renseignements demandés sont le minimum d'informations nécessaire à l'évaluation technique appropriée afin d'éviter ou réduire à un niveau acceptable, les probabilités de brouillage ainsi qu'assurer la publication des données pertinentes pour l'usage de la population radioamateur de l'Amérique du Nord.

1) Titulaire de la licence du répéteur

Nom et prénom

Indicatif

Adresse

Ville et code postal

Téléphone à la résidence

Téléphone au bureau/cellulaire

courriel

2) Responsable technique (si autre que le titulaire de la licence)

Nom et prénom

Indicatif

Adresse

Ville et code postal

Téléphone à la résidence

Téléphone au bureau/cellulaire

courriel

3) Bande de fréquence proposée. (En MHz)

Premier choix : Fréquence de sortie

fréquence d'entrée

Deuxième choix : Fréquence de sortie

fréquence d'entrée

4) Détails sur l'emplacement et les caractéristiques techniques du répéteur

Ville

Longitude (ex: 45.686667)

Latitude (ex: -73.710000)

Les coordonnées doivent correspondre au pylône du répéteur à + ou - 4 mètres

Lien URL du fichier de résultats de l'étude de propagation du répéteur
projeté; consultez <http://raqi.ca/vhf-propagation>

5) Particularité d'accessibilité du répéteur projeté

Tonalité

Code d'accès

Sifflement

Lien téléphonique

Alimentation d'urgence

Accessible à tous

Identification

CW

Vitesse

MPM

Voie

Intervalle

Restreinte	Raison de la restriction
------------	--------------------------

6) Type de services qui seront fournis par le répéteur

Téléphonie	Dstar	Fusion	DMR	Paquet	ATV	Point-a-point	Autre avec explications
------------	-------	--------	-----	--------	-----	---------------	-------------------------

7) Donnez ici les raisons qui motivent la mise en place de ce répéteur

8) Donnez ici les contraintes techniques particulières qui devront être considérées lors du choix de la fréquence

9) Donnez ici tout autre commentaire pertinent

10) Signature du titulaire de la licence

Le signataire déclare détenir un certificat d'opérateur radioamateur avec compétence supérieure et il s'engage à fournir une copie de son certificat, si demande lui en est faite.

Signature du titulaire

Date

NOTES

- 1) Le spectre des fréquences radio mis à la disposition des radioamateurs doit demeurer accessible à tous sans exception.
- 2) Toute demande de coordination devra être en conformité avec le [plan de fréquences](#) en vigueur.
- 3) Il est interdit au titulaire d'une licence de station radioamateur qui n'est pas titulaire d'un certificat de radioamateur avec compétence supérieure d'installer ou de posséder un répéteur:
 - a) Qui peut recevoir et transmettre automatiquement des communications (répéteur).
 - b) Qui peut être utilisée comme station de club radioamateur.
- 4) Toute demande incomplète sera retournée au demandeur et aucune action de coordination ne sera entreprise par le comité.